



COVID 19

Protocole événements sportifs 2020

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, nous appliquons le protocole de sécurité, régulièrement mis à jour depuis l'assouplissement du lock-down avec toutes les directives et mesures en vigueur concernant l'organisation des entrainement dans votre club.

Nous espérons que actuellement tous les différents championnats de hockey sur glace pourront commencer en toute sécurité.

C'est pourquoi, avec l'aide d'experts médicaux, nous avons finalisé ce protocole **pour aider les clubs à organiser leurs matchs**. Nous sommes conscients que certains points ont des limites, mais c'est le prix que nous devons payer pour continuer à jouer au hockey sur glace.

Nous attirons également l'attention sur la vie à l'intérieur de la patinoire et la coopération avec les gestionnaires de l'infrastructure. Celui-ci doit respecter les règles imposées aux visiteurs et à l'horeca.

N'oubliez pas que **chaque joueur ou visiteur doit s'inscrire** en entrant dans la patinoire. Ces données doivent être conservées pendant 14 jours afin de pouvoir effectuer une recherche de contacts dans la lutte contre le COVID-19 (pour les spectateurs, les données d'une personne par bulle sont suffisantes).

Le RBIHF fournit un outil en ligne où les spectateurs peuvent s'inscrire et réserver. Nous utilisons un système simple avec un code QR. Lors de la numérisation avec le smartphone, le système renvoie l'utilisateur à un formulaire numérique.

Votre club peut également faire l'objet de **mesures municipales spécifiques**. N'oubliez pas de vérifier les mesures en vigueur au niveau local.

Nous vous demandons de respecter au maximum ce protocole et de l'adapter si nécessaire en fonction de votre capacité d'accueil. **C'est votre responsabilité en tant que responsable de club. Utilisez votre bon sens et surtout prenez soin de vos membres!**

Objectif et contexte :

- **L'objectif principal de ce protocole est de prévenir la propagation du virus** lors des matchs de hockey sur glace et ainsi assurer le bon déroulement de notre championnat. Il est très important que tout le monde y adhère, sinon on risque, encore une fois, de devoir arrêter les différentes compétitions;



- Vanuit een medisch oogpunt **zorgen spelsituaties niet voor contactsituaties met verhoogd risico;**
- D'un point de vue médical, **les situations de jeu ne conduisent pas à des situations de contact à risque accru;**
- Les contacts à haut risque surviennent lors des briefings et débriefings (avant le match, entre les périodes et après le match), lors de contacts étroits dans le banc ou de contacts sociaux pendant la «quatrième période»;
- **Contact étroit pendant 15 minutes = moment de risque;**
- Ces mesures s'appliquent à tous les groupes d'âge (sauf indication contraire).

Dans ce protocole, nous partons du principe que **chaque équipe forme une bulle**, y compris le personnel (Coach, Assistant Coach, manager, chef d'équipement, kinésithérapeute). La bulle est donc constituée de personnes avec lesquelles des contacts à haut risque sont possibles (ici dans le cadre de la pratique du hockey sur glace). Les équipes se composent d'un maximum de 25 personnes, membres du personnel compris.

Les tournois ne peuvent pas être joués à ce stade.

Avant le match

Possibilité de report des matchs

- Un match doit être reporté **dès qu'un cas COVID-19 positif est détecté** dans la bulle d'équipe (un joueur ou un membre du staff de l'équipe). Pour obtenir le report du match, un certificat médical attestant un cas COVID-19 positif doit être envoyé à office@rbihf.be dans les 5 jours suivant la date du match. Si cela n'est pas fait, l'équipe sera sanctionnée par un forfait.

Cette mesure, et donc le délai, ne sera pas valable si le cas COVID-19 positif provient de l'environnement du joueur ou du membre du personnel;

- Le club est obligé de rapporter un cas COVID-19 positif d'un membre de l'équipe à la Fédération. Le report des matchs est obligatoire
- Le **reste de l'équipe** doit ensuite subir des tests et être mis en **quarantaine** pendant 14 jours. Si le test est négatif, le reste de l'équipe (sans le joueur positif) peut continuer l'entraînement, mais seulement dans sa bulle, et sans contact à l'extérieur de la bulle;
- Les matchs à reporter font référence aux matchs qui seraient joués pendant cette quarantaine, c'est-à-dire le jour où le test est effectué + 13 jours.
Aucun délai ne sera accepté pour qu'une partie soit jouée après cette période (même si certains joueurs sont encore isolés);



- Les matches reportés doivent être joués le plus tôt possible et au plus tard avant le dernier match du tour concerné. Nous vous encourageons à rejouer vos matchs rapidement. Pour des raisons exceptionnelles (à la discrétion des directeurs de ligue), ces matches peuvent être rejoués après la fin du tour respectif. Par raisons exceptionnelles, nous entendons, par exemple, qu'un grand nombre de matches a dû être reporté, ou si une quarantaine doit être purgée dans les derniers jours du championnat;
- Dans le cas du report COVID-19, la procédure est identique à celle appliquée en cas d'annulation ou de forfait. Il faut donc prévenir la Fédération, l'adversaire et les arbitres

Dans le club

- **Le port du masque est obligatoire dans les club**, sauf sur la glace pendant le match et sauf pour les enfants de moins de 12 ans;
- Obligation de désigner un «**COVID-Manager**» par match pour appliquer les protocoles et la distanciation;
- Organisation de l'entrée et de la sortie de la patinoire et aux endroits très fréquentés de l'infrastructure; Si possible, essayez de faire en sorte que l'entrée et la sortie du patinoire se fassent par des routes/accès séparés, pour que les gens se croisent le moins possible.
- **Vestiaires et douches sont à nouveau accessibles.** Le protocole pour les sports pratiqués à l'extérieur émis par l'Adeps donne des directives claires à ce sujet

Si les vestiaires ne sont pas absolument nécessaires, nous recommandons néanmoins de les garder fermés. Ceci réduit le croisement de personnes et diminue les risques.

Si vous décidez d'ouvrir les vestiaires et les douches, les principes suivants doivent être pris en compte :

- Les membres d'une 'bulle sportive' fixe (p.ex. une équipe) peuvent faire usage de l'infrastructure vestiaire et douches tous ensemble. Ce vestiaire et douches doivent être nettoyés entre chaque usage.
- 2 groupes/équipes ne peuvent pas se trouver en même temps dans un même vestiaire. Prévoyez un tour de rôle clair par groupe/équipe.
- Prévoyez du temps entre les usages par bulle, pour une courte désinfection et un nettoyage des lieux.
- Consacrez une attention spéciale aux surfaces de contact (poignées de porte, bancs, pommeaux de douche, armoires, ...).
- Prévoyez du personnel pour ce nettoyage ou accordez-vous avec le responsable de groupe/d'équipe qui peut s'occuper du nettoyage.
- Fournir une **zone «Joueurs seulement»** autour des vestiaires où aucun étranger ou spectateur n'est autorisé.
- Nous conseillons de ne **pas utiliser les vestiaires pour la Promo-League** (U8..U12), les enfants viennent à la patinoire en équipement.



- Maximum 22 joueurs autorisés dans la banque et 2 membres du staff avec des masques
- Les matchs de jeunes (de U8 à U12) peuvent être joués sur la même piste tant que chaque bulle reste dans son espace désigné et n'interfère pas avec les autres. Les espaces doivent être très clairement séparés. Seuls l'entraîneur et l'arbitre peuvent accompagner ces équipes sur la glace. Les parents et les spectateurs autorisés, doivent prendre place autour de la piste dans les zone prédestinée
- Un maximum de 200 spectateurs (avec masques et distanciation sociale) est autorisé dans les zones prédestinée, en fonction de l'espace disponible.
- Nous recommandons de créer des zones dans les gradins où les spectateurs peuvent se placer dans leur propre bulle par rapport à une distance de 1,5 m

Divers

- **Le covoiturage est recommandé pour les enfants de moins de 12 ans.** Cela devrait être fait avec le plus petit nombre d'adultes possible. Ils doivent porter un masque DANS la voiture. Cette mesure permet également de limiter le nombre d'adultes autour de la patinoire. Le covoiturage est fortement déconseillé aux personnes de plus de 12 ans.
- **Les zones horeca** (bar intérieur, bar extérieur, restauration et terrasse) peuvent ouvrir, moyennant le respect de conditions strictes. Ces règles sont décrites sur le site du *SPF Economie* et de la *Fédération HoReCa Wallonie*. Les clients sont obligés de consommer assis, en utilisant l'infrastructure installée spécifiquement selon les règles par le gérant de l'établissement.
 - Excepté lors des moments où les clients de plus de 12 ans sont assis à table, le port du masque est obligatoire à tous moments.
 - Les clients devront laisser leurs coordonnées de contact. Ceux-ci seront gardés pendant max. 14 jours, pour traçage éventuel en cas de contamination. Une fiche spécifique est disponible sur le site du SPF Economie <https://economie.fgov.be/fr>
 - ATTENTION : **pour des établissements plus petits**, n'ayant qu'une personne qui fait le service, la règle des entreprises unipersonnelles peut être appliquée. Le service au bar est alors admis, mais toujours sous condition du respect de la distance de 1,5m avec le client et entre les clients et avec l'obligation du port du masque pour le client et la personne derrière le bar
- Mettez à disposition du produit désinfectant de nettoyage et du gel hydro-alcoolique et affichez les règles d'hygiène dans plusieurs zones des installations (aux entrées et sorties - WC).



Pendant le match

- Pas de line-up;
- Évitez les contacts à moins de 1,50 m en dehors des phases de jeu et pendant moments où le jeu est arrêté.
- Il est interdit de cracher sur la glace et dans le banc. Les entraîneurs est responsable de la conformité et tiendra les joueurs responsables si cela se produit. Les arbitres peuvent également demander aux entraîneurs d'avertir leurs joueurs et une sanction suivra (règle 551. Conduite antisportive) si la question n'est pas suivie et que le phénomène se répète.
- Comme pour les entraînement, aucun échange de matériel n'est effectué permis. Chaque joueur joue avec son propre équipement. Échange des bouteilles ne sont pas autorisées; Chaque joueur utilise sa propre bouteille avec son nom.
- Les joueurs portent leur équipement en tout temps (gants, casque, ..).
- Respectez la distance pendant le repos. Il est recommandé de faire le briefing à côté de la glace.
- Évitez les contacts de moins de 1,50 m avec les arbitres; (voir aussi Arbitres et officiels ci-dessous)
- Gardez vos distances (1m50) lors de la célébration des buts.
- Les filets doivent être désinfectées après avoir été placées sur la glace; désigne quelqu'un pour déplacer les filets avant et après le zamboni; Les parents ou spectateurs n'appartenant pas à la bulle ne sont pas autorisés à monter sur la glace.



Referees et Officials

Official scorers n'appartiennent à aucune bulle et n'ont donc pas accès aux vestiaires. La procédure d'approbation des eSheet pour les entraîneurs et les arbitres a donc été ajustée.

Coaches:

Les deux équipes apportent le Game Passport imprimé au match et l'entraîneur signe cette copie, acceptant ainsi tout ce qui est indiqué.

(Joueurs, nombres, position, personnel,...) Les ajustements de dernière minute peuvent être faits manuellement sur la feuille.

Après avoir reçu le Game Passport, le « official scorer » le comparera avec la configuration disponible dans eSheet, le cas échéant, il effectuera les ajustements dans eSheet.

Il utilise ensuite le « override Code » pour signer les entraîneurs.

Arbitres:

Une fois le match terminé, l'arbitre demandera à voir la feuille électronique.

L'arbitre reste sur la glace et le scoreur officiel fait passer l'écran de l'ordinateur portable à l'arbitre. Seul l'Official Scorer utilise l'ordinateur portable.

Après approbation verbale de l'arbitre, le scoreur officiel utilise le code overrideCode pour signer la feuille électronique à la place de l'arbitre.

Puisque l'arbitre touche toujours la rondelle avec ses mains, une pompe de désinfection doit être disponible dans le banc des punitions pour que l'arbitre se désinfecte les mains aux moments appropriés.

Bagares

En raison du risque de contamination, les arbitres respecteront également les règles de distanciation sociale lors des bagares et n'interviendront pas. Les joueurs concernés seront immédiatement sanctionnés par une pénalité de match pour décourager davantage cela. De plus, les coéquipiers sont invités à retirer leurs PROPRES joueurs. Si leur ingérence conduisait à une escalade, ils seront eux aussi punis.

Crachats intentionnels

Cracher intentionnellement sur un autre joueur sera immédiatement sanctionné par une pénalité de match et un rapport sera fait au conseil d'administration de la RBIHF.



Face-Off

Les arbitres sont priés de garder le temps de la procédure de mise au jeu aussi court que possible. L'équipe est plus susceptible de recevoir un avertissement (et une éventuelle pénalité) si un joueur retarde délibérément le processus de mise au jeu.

Infractions sur le Protocole COVID-19

Les arbitres pourront signaler toute infractions constatée du protocole Covid. Ces rapports seront examinés par le conseil d'administration de la RBIHF.

Contamination

Les arbitres suivent les mêmes directives que les joueurs pour:
Signaler une infection et règlement de quarantaine.
Entrer dans le vestiaire.
Porter un masque (sauf sur la glace)

Après le match

- Ne serrez pas la main des adversaires. Un «coup de poing» avec des gants suffit;
- Obligation de porter un masque buccal dès que l'on quitte la glace;
- Les douches peuvent être utilisées dans le respect de l'éloignement social (1,5 m); ici indique également la capacité maximale (nombre max de personnes).
- Tous les vestiaires doivent être désinfectés; avec une attention particulière aux banc; pommes de douche et poignées de porte.
- Respecter les règles de restauration à la cafétéria (masque lors du déplacement, traçage, etc.);
- Nous conseillons à tous de maintenir la présence sur la patinoire au strict minimum après la course.

Nous ne pourrons continuer à jouer des matchs que si TOUS les clubs et TOUS les joueurs respectent les règles et protocoles. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur la coopération de tous!



COVID 19

Protocole pour les entrainements 'hockey sur glace' actuelles du Conseil national de sécurité (mise à jour le 1er septembre). Les mesures locales plus strictes peuvent déroger à cela et il est préférable de vérifier auprès de votre province ou municipalité

Les sports organisés sont autorisés :

- Toutes les activités sportives sont autorisées quel que soit l'âge des pratiquants ;
- Les toilettes, distributeurs, et DEA doivent rester accessibles ;
- Les compétitions (avec et sans contact) peuvent reprendre avec un public Merci de vous référer au protocole organisation d'événement sportif ;
- Un vestiaire est occupé par les membres d'une même équipe ; le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus 12 ans en dehors de la pratique sportive et avec respect de la distanciation (1m50);
- Un vestiaire ou des vestiaires peuvent être partagés par des personnes d'une même bulle (max 50 personnes) ;
- Séparation claire entre les moins de 12 ans et les plus de 12 ans. En aucun cas les joueurs de plus de 12 ans ne peuvent jouer ou s'entraîner dans les catégories suivantes (U8, U10, U12).
- Tous les joueurs commencent dans leur propre catégorie à l'exception des joueurs qui ont obtenu une dispense. La dispense demandée s'applique pour toute la saison. Une dispense de U14 à U12 ne sera pas possible.
- Un nettoyage et une désinfection des vestiaires et des douches doivent être réalisés entre chaque roulement ;
- Vérifier le bon fonctionnement des systèmes de ventilation et d'aération ;
- Si l'infrastructure a été occupée, faire suivre le nettoyage d'une désinfection (à l'eau de Javel diluée par exemple) des zones critiques, comme les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets, les sanitaires, les rampes... ;
- Elaboration de « check-lists » des zones critiques auxquelles il convient d'apporter une attention particulière en matière de nettoyage et désinfection quotidienne ;
- Gestion du bien-être du personnel, se référer au site : https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/news/Guidegenerique_light.pdf
- Pour les buvettes et restaurants, le protocole Horeca s'applique - Attention le port du masque est obligatoire pour les déplacements au sein de cet espace et le traçage doit être assuré (une fiche spécifique est disponible sur le site du SPF Economie <https://economie.fgov.be/fr>);
- Les entraînements et les cours ne peuvent dépasser un groupe de maximum 50 personnes, entraîneur(s) compris, par plateau sportif ;



- Une liste des participants, comprenant au minimum nom, prénom, numéro de téléphone ou adresse e-mail, doit être tenue et conservée minimum 14 jours calendrier afin de permettre le traçage en cas d'infection. Ces données ne peuvent être utilisées à d'autres fins que la lutte contre la COVID-19. Elles doivent être détruites après 14 jours calendrier et les participants doivent expressément donner leur accord. Les participants qui le refusent se voient l'accès refusé à l'activité ;
- Lorsqu'une infrastructure présente plusieurs plateaux sportifs, une séparation physique pleine de minimum 1m80 de hauteur et sur toute la longueur commune aux surfaces doit être prévue si différents groupes sont présents;
- Le moniteur qui encadre plusieurs groupes de 50 participants/semaine devra maintenir une distance de minimum 5m vis-à-vis des participants ou s'équiper d'un matériel de protection (masque, visière, écran plexiglass,...) ;
- La distanciation physique est à respecter pour les personnes de plus de 12 ans en dehors de la pratique sportive ;
- En dehors de la pratique sportive, le port du masque est une consigne stricte pour tous les plus de 12 ans (le public, les sportifs, le personnel sportif, d'entretien et extra-sportif, et ce, dans les espaces communs et sur les bords du terrain) ;
- Le matériel sportif et non sportif mais touché régulièrement (p.ex : interrupteurs) doit être désinfecté régulièrement avec une solution hydroalcoolique (70% éthanol 30% eau) ;
- Le gestionnaire veille à prévoir un affichage et effectuer un rappel régulier des mesures d'hygiène sanitaire à respecter. Pour les enfants, il y a lieu de prévoir une distribution des consignes aux parents et encadrants ;
- Si vous présentez des symptômes, arrêtez immédiatement votre activité. 14 jours après les premiers symptômes ET 72h après la disparition des derniers symptômes, vous ne présentez plus de risque de contamination ;
- Disposer d'un local « Covid » permettant de procéder à l'isolement d'une personne qui présenterait des symptômes (respect du protocole ad hoc).



Recommandations avant la pratique sportive :

- Une liste des participants, comprenant au minimum nom, prénom, numéro de téléphone ou adresse e-mail, doit être tenue et conservée minimum 14 jours calendrier afin de permettre le traçage en cas d'infection. Ces données ne peuvent être utilisées à d'autres fins que la lutte contre la COVID-19. Elles doivent être détruites après 14 jours calendrier et les participants doivent expressément donner leur accord. Les participants qui le refusent se voient l'accès refusé à l'activité;
- Les règles d'hygiène restent d'application en dehors des activités sportives :
 - Lavage des mains avant et après l'activité ;
 - Port du masque obligatoire avant et après l'activité dans les espaces communs pour toutes les personnes de plus de 12 ans ;
 - Respect de la distanciation (1m50) ;
 - Identification et affichage d'un horaire par groupe de dépôt et de reprise des participants.
- Prévoir un parcours de circulation afin de respecter la distanciation sociale à l'arrivée et au départ des participants ; créer une zone de joueur où aucun parent ou étranger n'est autorisé.
- En supplément, prévoir des stations de distribution de gel hydro-alcoolique par exemple à l'accueil, à l'entrée des salles.

Recommandations pendant la pratique sportive :

- Les groupes ne peuvent excéder 50 participants, moniteur(s) compris, par plateau sportif;
- Lorsqu'une infrastructure présente plusieurs surfaces sportives, une séparation physique pleine de minimum 1m80 de hauteur et sur toute la longueur commune aux surfaces doit être prévue ;
- Les spectateurs sont autorisés selon les règles du protocole organisation d'événements sportifs ;
- Un circuit de déplacement spécifique à chaque centre sportif doit être prévu et doit permettre d'éviter les croisements ;
- Chacun conserve son sac de sport à proximité en y laissant ses effets personnels à l'intérieur ; } Collations et boissons doivent être personnelles ;
- Les fontaines d'eau sont interdites (en cas d'oubli, privilégier des gourdes personnelles) ;

Recommandations après la pratique sportive :

- Se laver/désinfecter les mains après l'activité ;
- Prévoir une ventilation/aération complète et un nettoyage au savon effectué par du personnel technique de la salle entre chaque groupe distinct/séance ;



- Nettoyer et désinfecter tout le matériel partagé avec une solution hydroalcoolique (70% éthanol 30% eau).

Liens protocoles Covid-19 :

Protocoles de reprise des activités : <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=8719>

Les codes couleur du monde sportif : http://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=3e2ed1bb036d2ac584eb769bd9984dfa6381bcd&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Corona/20200825_codes_couleurs_sport_VF_-_28.pdf

Le protocole de reprise des activités sportives en salle (indoor) : http://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=2b195983d1c8564962868906cad0bf4a4e0c52f7&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Corona/Codes_couleurs_25_08/20200825_protocole_Indoor.pdf

Le protocole d'organisation des événements sportifs : http://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=d42102a2e6ba7c8bb9384c25fd1c1296a5c9f50d&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Corona/Codes_couleurs_25_08/2020_08_25_Protocole_evenements_sportifs_.pdf

Coronavirus COVID-19:

<https://www.info-coronavirus.be/fr/>